

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 10 octobre 2018

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4041-2018 : Demande relative au programme GDP Affaires

OBJET : Demande de l'argumentation du RNCREQ

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint l'argumentation du RNCREQ dans le dossier en titre.

Dans le présent dossier, la soussignée représentait à la fois le RNCREQ et le GRAME, en raison des disponibilités limitées de la procureure usuelle du GRAME, Me Geneviève Paquet, qui est en congé parental.

Au fil du dossier, la position des deux intervenants a divergé sur certains points. Par conséquent, pour des raisons de cohérence, il a été convenu que l'argumentation du GRAME serait sous la responsabilité de Me Paquet. La soussignée y a néanmoins collaboré activement, en particulier pour les points où la position des deux intervenants est commune. Ceci explique que certains passages de l'argumentation déposée ci-joint et de celle déposée par le GRAME soient identiques.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter, chère consœur, mes salutations distinguées.



Prunelle Thibault-Bédard